

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517700 Cables: OAU, ADDIS ABABA

Website: www.africa-union.org

CONFERENCE DE L'UNION AFRICAINE

Quinzième session ordinaire

25-27 juillet 2010

Kampala (Ouganda)

Assembly/AU/8 (XV)

Original : Anglais

**RAPPORT DU PRESIDENT DU COMITE D'ORIENTATION DES
CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DU NEPAD (HSGOC)**



**VINGT-TROISIEME REUNION DU COMITE D'ORIENTATION DES
CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DU NEPAD (HSGOC)
24 juillet 2010
KAMPALA (OUGANDA)**

**RAPPORT SUR LA CREATION DE L'AGENCE DE PLANIFICATION ET DE
COORDINATION DU NEPAD ET SES ACTIVITES PROGRAMMATIQUES
POUR LA PERIODE ALLANT DE FEVRIER A JUIN 2010,
PRESENTE PAR LE HSGOC,
DR. IBRAHIM ASSANE MAYAKI**

Juillet 2010

SOMMAIRE

1. 1^{ère} Partie: progrès de l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'Union africaine: création de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (APCN)
 - Contexte
 - Décision de la 14^{ème} Conférence de l'UA relative au NEPAD
 - Principaux instruments de l'UA ayant guidé la mise en place de l'APCN
 - Transformation du Secrétariat du NEPAD en APCN
 - Structure de l'APCN
 - Définition de l'orientation stratégique de l'APCN (2010-2013), de son plan de travail (2010- 2014) et de son budget.

2. 2^{ème} Partie: Mise en œuvre des programmes et projets du NEPAD

1^{ère} PARTIE: PROGRES DE L'INTEGRATION DU NEPAD DANS LES STRUCTURES ET PROCESSUS DE L'UNION AFRICAINE: CREATION DE L'AGENCE DE PLANIFICATION ET DE COORDINATION DU NEPAD (APCN)

Contexte

1. Le programme NEPAD a été officiellement adopté en tant que cadre de développement socioéconomique pour l'Afrique, lors du 39^{ème} Sommet de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), tenu en juillet 2001 en Zambie, tandis que le sommet inaugural de l'Union Africaine (UA) tenu à Durban, Afrique du sud en 2010 a entériné le NEPAD comme programme de l'UA. Les chefs d'État ont également créé le Comité des chefs d'état et de gouvernement chargé de la mise en œuvre composé de 20 chefs d'État issus des cinq régions de l'UA, un Comité de pilotage (CP) composé de représentants personnels des chefs d'État et de gouvernement et le Secrétariat du NEPAD.

2. En 2003, lors de sa 3^{ème} session ordinaire tenue à Maputo, la Conférence de l'UA a décidé d'intégrer le NEPAD dans les structures et processus de l'UA, définissant une feuille de route et des principes fondamentaux pour y arriver. En 2007, la Session de réflexion tenue à Alger a, à cet effet, adopté des directives supplémentaires, qui donnaient de plus amples orientations concernant le processus et qui ont été approuvées par la 11^{ème} Conférence de l'UA. En 2008, le président de la Commission de l'Union africaine, M. Jean Ping, a créé l'Unité de coordination, tel que prévu dans la décision de Maputo, qui a passé en revue les opérations du NEPAD et les activités de son Secrétariat, et formulé des recommandations à l'intention du 21^{ème} Sommet du Comité des Chefs d'État et de Gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD (HSGIC).

DÉCISION DE LA 14^{ème} CONFERENCE DE L'UA SUR LE NEPAD

3. Par la suite, lors de sa 22^{ème} réunion, le HSGIC a fait des recommandations à la 14^{ème} Conférence de l'UA sur l'intégration AU/NEPAD, et cette dernière a décidé de créer l'Agence de planification et de coordination et du NEPAD (APCN) pour faire office d'organe technique de l'Union africaine avec précisément pour mandat de remplir les fonctions et attributions suivantes :

- (a) faciliter et coordonner la mise en œuvre des programmes et projets continentaux et régionaux ;
- (b) mobiliser les ressources et les partenaires pour soutenir la mise en œuvre des programmes et projets prioritaires de l'Afrique ;
- (c) entreprendre et coordonner des activités de recherche et de gestion des connaissances;
- (d) assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des programmes et projets;
- (e) sensibiliser et plaider pour la vision, la mission et les principes/valeurs essentiels de l'UA et du NEPAD.

4. L'APCN devait continuer à recevoir les financements des sources traditionnelles, notamment les contributions libres des États membres, les financements provenant des partenaires, d'autres sources et, aujourd'hui, le budget de l'UA. Le Secrétaire exécutif a été chargé de suivre la mise en œuvre de la décision de la 14^{ème} Conférence de l'UA, sous la supervision du président de la CUA et la houlette du président du HSGIC. C'est ainsi que le Secrétaire exécutif a lancé un processus de changement et de transformation au sein du Secrétariat du NEPAD, qui ferait en sorte que les opérations de l'Agence du NEPAD soient alignées sur la décision d'intégration ; il a également initié les processus visant à transformer le Secrétariat du NEPAD en APCN.

MISE EN PLACE DE L'AGENCE DE PLANIFICATION ET DE COORDINATION DU EPAD

5. Le processus de changement et de transformation est mené de manière structurée et constructive, compte tenu du travail effectué précédemment par l'Unité de coordination sur l'intégration du NEPAD dans les structures et les processus de l'UA.

6. Principaux instruments de l'UA ayant guidé la mise en place de l'APCN : Le processus de changement et de transformation a été guidé par les principales décisions suivantes :

- (a) La décision relative à l'intégration du NEPAD dans les structures et processus de l'UA prise lors de la 3^{ème} Conférence de l'UA tenue à Maputo ;
- (b) Les conclusions en 13 points du Sommet de réflexion sur le NEPAD tenu en mars 2001 à Alger, qui ont par la suite été adoptées par la 11^{ème} Conférence de l'UA tenue à Addis-Abeba ;
- (c) Les recommandations des 21^{ème} et 22^{ème} Sommets du Comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD (HSGIC), adoptées au titre des décisions de la 14^{ème} Conférence de l'UA ;
- (d) Les décisions de la Conférence de l'UA sur les règles et règlements applicables à l'Union africaine.

7. **Lancement d'un processus de transition et de transformation :** Cette période a été marquée par le processus de transition géré par l'Agence du NEPAD, et par le détachement de la Development Bank of Southern Africa (DBSA) et le rattachement à l'environnement réglementaire de l'UA, rendu nécessaire en particulier par la signature en 2008 d'un Accord de siège intérimaire et la transformation du Secrétariat du NEPAD en APCN.

8. **Passage de la DBSA à l'environnement réglementaire de l'UA :** le processus de transition a été rendu nécessaire par la conclusion et la signature d'un accord de siège intérimaire entre l'UA et la République sud-africaine. Cet accord a doté l'Agence du NEPAD de la personnalité juridique voulue, ce qui a permis d'ouvrir la voie à la mise en œuvre du cadre réglementaire de l'UA et à la mise en place des systèmes, processus et capacités administratifs de l'Agence du NEPAD. Immédiatement après la signature de cet accord, un processus a été lancé par l'Unité de coordination, auquel ont pris part la Commission de l'Union africaine (CUA), le Gouvernement sud africain représenté par le ministère des Relations internationales et de la coopération (DIRCO), le Secrétariat du

NEPAD et la DBSA. La CUA et l'Agence du NEPAD ont collaboré sur les questions dont il est fait référence dans le présent rapport, les deux institutions ayant effectué différentes missions pour veiller à la conformité du dispositif administratif.

9. **Des progrès significatifs ont été réalisés dans les domaines suivants :**

- a. **Personnalité juridique** : le Gouvernement sud-africain, par le biais du ministère des Relations internationales et de la coopération (DIRCO), a officiellement reconnu le Secrétariat du NEPAD comme organe diplomatique doté du statut d'organisation internationale menant ses activités en Afrique du Sud, tel que prévu par l'Accord de siège intérimaire. Le Gouvernement sud-africain a également accrédité le Directeur exécutif du NEPAD au titre de Représentant dûment mandaté et Directeur du Bureau de l'UA. Les missions diplomatiques et consulaires accréditées en République sud-africaine ont également été dûment informées de ce nouveau statut. Le Bureau du président de la CUA et le Bureau du conseiller juridique ont facilité le processus de clarification du statut et de la capacité juridiques et diplomatiques aux parties prenantes africaines et aux partenaires au développement. Cette initiative a, bien évidemment, été entreprise en ayant pleinement conscience du rôle du Directeur exécutif en qualité de directeur de l'Agence du NEPAD et de la responsabilité de la supervision incombant au président de la CUA, conformément à la décision de la 14^{ème} Conférence de l'UA.
- b. **Ressources humaines** : Plusieurs missions ont été effectuées entre la CUA et l'Agence du NEPAD, afin d'examiner l'environnement actuel des ressources humaines, de comprendre et appliquer les conditions d'emploi de l'UA, et de développer et mettre en œuvre un système répondant aux besoins de l'Agence du NEPAD. Les progrès suivants ont été réalisés à ce jour :
 - i. les travaux préparatoires sont à un stade avancé pour assurer la pleine mise en œuvre des conditions de service de l'UA grâce à l'élaboration et la délivrance de contrats d'emploi à courte durée (1 an) pour couvrir la période de transition ;
 - ii. la délivrance de laissez-passer de l'UA aux employés de l'APCN remplissant les critères voulus pour la période correspondante ;
 - iii. les employés de l'APCN détenteurs de laissez-passer de l'UA ont été dûment accrédités auprès du ministère sud-africain des Relations internationales et de la coopération conformément aux dispositions de l'Accord de siège intérimaire ; et
 - iv. le système de gestion des ressources humaines et les données y afférents ont été migrés de la DBSA à l'Agence du NEPAD, un logiciel de gestion de la paie a été acquis et est en cours de mise en œuvre.

Le processus de migration a atteint une étape critique, de sorte qu'il est envisagé de mettre le système en service en août 2010 pour une pleine exploitation d'ici septembre 2010.

- c. **Gestion financière** : Dans le domaine de la gestion financière, une interaction accrue a eu lieu entre la direction des Finances de la CUA et l'Agence du NEPAD, qui a débouché sur l'examen des systèmes applicables et sur

l'établissement d'un plan d'application des règles/règlements de l'UA et la migration vers l'environnement réglementaire de l'UA. Les mesures prises et réalisations accomplies sont les suivantes :

- i. renforcement des capacités et services financiers grâce à la restructuration des opérations internes destinées à préparer le changement ;
- ii. acquisition du logiciel de gestion du transfert des données et systèmes financiers au cours de la période visée. Le processus de migration devrait s'achever d'ici août 2010 et la mise en service complète devrait intervenir en septembre 2010 ; et
- iii. ouverture des comptes bancaires de l'Agence et processus d'assurance de la conformité aux exigences juridiques relative à la conduite des activités à un stade avancé.

Le processus de transition financière est conduit parallèlement au processus de transformation dans le cadre duquel un exercice de développement organisationnel complet a été entrepris afin de renforcer les capacités administratives de l'APCN.

- d. **Administration** : La majorité des services administratifs ont été fournis par la DBSA en tant qu'agent de régulation qui nous a permis d'avoir notre personnalité juridique, ce qui a facilité la fourniture de l'appui administratif aux activités de l'APCN. En outre, dans ce domaine, plusieurs missions ont été effectuées entre les directions de la CUA et l'Agence du NEPAD concernant la gestion des actifs, l'enregistrement, la gestion du transport, les services informatiques, la sécurité et la gestion des bâtiments et installations. A cet égard, l'Agence du NEPAD, sous les auspices de la CUA, a établi des mécanismes de mise en œuvre appropriés pour l'adoption des règles et de l'environnement réglementaire de l'UA. Conformément aux dispositions de l'Accord de siège intérimaire, le Gouvernement sud-africain a choisi un bâtiment convenable et sécurisé pour abriter l'APCN et le Secrétariat du MAEP. Des travaux sont en cours pour remettre à neuf cet immeuble qui devrait pouvoir être occupé vers novembre 2010. L'intégration du nouveau bâtiment marquera la fin du passage de l'environnement de la DBSA à celui de l'UA.

10. **Transformation du Secrétariat du NEPAD en APCN** : La Décision prise par la 14ème Conférence de l'UA visant à établir l'APCN a également mandaté le Secrétaire Exécutif de mettre en œuvre cette décision sous la supervision du président de la CUA et la direction du président du Comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de l'orientation du NEPAD (HSGOC). Le Secrétaire Exécutif a engagé un processus de changement et de transformation par le lancement d'un processus consultatif interne élargi qui a bénéficié de l'appui du cabinet Deloitte and Touché, un cabinet de développement organisationnel.

11. **Modèle de fonctionnement** : A travers ce processus, une interprétation du mandat de l'APCN a été effectuée, laquelle a permis notamment de définir la chaîne de valeur, ce modèle de fonctionnement qui détermine le processus de prestation de services et la structure de l'APCN. Conformément au mandat confié, la conception de l'APCN est fondée sur une approche axée sur les résultats et un système de gestion basé sur les réalisations.

Cette démarche traduisait un passage de l'approche sectorielle à un mécanisme intégré de prestation de services reposant sur la nécessité d'atteindre les résultats. Il en résulte une structure matricielle qui tient à la hiérarchie verticale des directions et dont l'axe horizontal correspond aux domaines thématiques prioritaires de l'APCN.

12. Structure de l'APCN

- (a) **Bureau du Secrétaire Exécutif** – fournit l'appui exécutif au Secrétaire Exécutif en termes de recherche sur les politiques macroéconomiques, services juridiques, audit interne et services protocolaires. En outre, les services chargés des domaines thématiques transversaux, notamment la parité hommes-femmes (genre) le renforcement des capacités et les TIC, rendront directement compte au directeur exécutif, afin que la prise en compte systématique de ces aspects ait un impact plus important dans le cadre du travail réalisé par le NEPAD à l'échelle de ses programmes.
- (b) **Direction de la planification stratégique et de la gestion du savoir** – fournit les services stratégiques de développement et de gestion à l'APCN en dirigeant les processus d'élaboration des plans de développement à long terme, la planification et la gestion stratégiques réglementaires, la recherche, le développement et les statistiques ; la mise place du cadre, des systèmes et des outils de suivi et d'évaluation ; le développement et l'appui au cadre, aux systèmes et aux outils d'assurance qualité continentaux ; et le développement du cadre, du système, des mécanismes et des outils de gestion du savoir.
- (c) **Direction de l'alignement des politiques et d'élaboration des programmes** – est chargée de veiller au bon l'alignement des programmes continentaux sur les impératifs politiques de l'UA et du NEPAD. Cela est valable pour les programmes en cours et pour les nouveaux programmes. La deuxième principale responsabilité de cette direction est de veiller à la formulation de programmes et projets fondés sur les politiques et décisions de l'Union africaine. Par la suite, cette direction sera chargée de développer les programmes et projets afin d'en assurer la viabilité et la pérennité avant leur transmission pour exécution à la Direction de la mise en œuvre et de la coordination des programmes.
- (d) **Direction de la mise en œuvre et de la coordination des programmes** – se focalise sur l'approche axée sur les résultats en veillant à l'exécution coordonnée des programmes et projets en collaboration avec les États membres de l'UA, les CER et les Partenaires de l'UA. Cette direction veillera à la mise en œuvre d'un système de gestion de projets coordonné dans l'optique de garantir le déploiement efficace des ressources, la coordination de l'exécution, et l'exécution des programmes et projets sur le terrain.
- (e) **Direction des partenariats, de la mobilisation des ressources et de la communication** – constitue une plateforme coordonnée pour l'organisation et la gestion des relations du NEPAD avec les États membres de l'UA, les CER et d'autres parties prenantes africaines, ainsi que les partenaires internationaux, pour soutenir les priorités régionales/continentales, la mobilisation des ressources

techniques et financières nécessaires à la mise en œuvre des programmes/projets ; et pour la facilitation de la communication et la promotion concernant les principes et valeurs de base de l'UA ou du NEPAD, de même que la diffusion des principales priorités et activités de l'APCN.

- (f) **Direction des services administratifs** – fournit les services d'assistance administrative stratégiques concernant la gestion financière, la gestion des ressources humaines, le système de gestion de l'information et les systèmes d'assistance administrative.

Le directeur exécutif a mis en place un groupe de travail chargé de développer le contenu du Bureau ou des directions et d'élaborer les principaux éléments et aspects y relatifs.

13. Domaines thématiques prioritaires de l'APCN : Les domaines thématiques prioritaires ont été pleinement exposés dans le document d'orientation stratégique de l'APCN pour la période 2010-2013, intitulé Orientation stratégique de l'APCN: il s'agit de :

- i. Agriculture et sécurité alimentaire
- ii. Changement climatique et ressources naturelles
- iii. Intégration régionale et infrastructures
- iv. Développement humain
- v. Gouvernance économique et d'entreprise
- vi. Questions transversales (parité hommes-femmes (genre), développement des capacités et TIC)

14. Mise en place des directions : Le contenu des directions a été élaboré conformément aux fonctions, attributions et services, et sur la base des directives de l'UA sur la mise en place des directions/divisions et unités. Les profils des postes qui constituent les directions et les divisions ont également été élaborés dans le but de soutenir la mise en place. Les activités de l'APCN sont restructurées de façon à ce que le personnel aligne ses attributions et performances sur la nouvelle structure. Ceci dans l'optique de préparer la mise en œuvre complète de la nouvelle structure. Cet exercice a permis la rationalisation des processus de travail, devenus des volets de travail plus efficaces, grâce par exemple à la consolidation des services financiers, des ressources humaines et de l'assistance administrative. La Commission e-Afrique et le Bureau des sciences et technologies, ainsi que les Centres régionaux, ont été entièrement intégrés dans les processus opérationnels et administratifs de l'Agence du NEPAD. Celle-ci s'est donc préparée elle-même à travailler comme un mécanisme de prestation de services uni et cohérent dans le cadre du nouveau mandat.

15. Définition de l'orientation stratégique de l'APCN, et élaboration du plan d'activité et du budget de l'exercice 2013 : L'APCN s'est dotée d'une nouvelle orientation stratégique, des plans d'activité correspondants et elle a élaboré le budget associé au mandat, conformément aux prescriptions de la 14^{ème} Conférence de l'UA. L'orientation stratégique prend en compte le plan et le cycle stratégiques de l'UA et est aligné en conséquence afin de garantir les synergies et les complémentarités voulues. L'un des résultats du processus est l'allocation d'un budget intérimaire initial de 3,2 millions de dollars des États-Unis par la 14^{ème} Conférence de l'UA, avec pour objectif d'accorder des

fonds supplémentaires dès que la mise en place complète sera finalisée et les implications y relatives parfaitement comprises. Dans le droit fil de cette décision, l'APCN prévoit d'allouer des fonds supplémentaires pour la période restant à courir de l'exercice afin que l'Agence du NEPAD puisse être capable de remplir ses obligations.

16. **Conclusion :** Le processus de changement est géré de manière organisée de sorte que l'APCN est en mesure de continuer à exécuter les programmes/projets du NEPAD avec un minimum d'interruptions dans les prestations, pendant le processus de changement et de transformation de l'APCN. Ce processus bénéficie d'une très forte direction et d'un soutien considérable de la présidence de la CUA et de la Commission en général. Cet appui a eu pour effet de donner une impulsion positive au processus. La finalisation des processus concernant la mise en place, le budget et les approbations par les structures et organes compétents de l'UA permettra à l'APCN de se concentrer sur l'accomplissement du mandat qui lui a été confié.

2^{ème} Partie: Mise en œuvre des programmes et projets du NEPAD

AGRICULTURE ET SECURITE ALIMENTAIRE

Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDAAA)

17. Aux niveaux national et régional, la mise en œuvre des engagements relatifs au Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDAAA) se poursuit et un nombre croissant de pays sont en train de concevoir des programmes destinés à leur permettre d'atteindre l'objectif de 6% de productivité dans le secteur agricole. Sur les dix-huit (18) pays qui ont signé une convention nationale PDAAA, dix ont pu faire procéder à l'examen technique indépendant de leur plan national d'investissement sous l'égide de l'Agence du NEPAD et travaillent sur les modalités de financement et de mise en œuvre dans le cadre de la réunion de travail du PDAAA qui intervient après l'examen technique indépendant. Vous trouverez les détails dans les tableaux ci-dessous.

18. État des tables rondes nationales et des signatures de Conventions: pays ayant signé une convention et pays susceptibles de signer dans les quatre prochains mois :

| Sous région | Pays ayant signé une Convention | Pays devant signer d'ici au mois de sept. |
|-------------|---|--|
| CEDEAO | Mali, Ghana, Nigéria, Libéria, Sénégal, Niger, Bénin, Togo, Cap Vert, Sierra Leone, Gambie; Guinée; | Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau |
| COMESA | Rwanda, Éthiopie, Burundi; Swaziland; Ouganda, Malawi | Zambie, Tanzanie, Kenya |

19. Mise en œuvre post-Convention: les pays dont le programme national pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (PNASA) a été achevé et examiné par le panel indépendant sont les suivants :

| Activité | CEDEAO | COMESA | Observations |
|---|--|--|---|
| Plan National examiné et réunion de travail PDAAA effectuée | Ghana, Libéria, Sénégal, Nigéria, Mali, Togo, Sierra Leone (Juin 2010) | Rwanda (Déc 2009) | Rwanda - En avril 2010, plus de 75% des fonds engagés au cours de la réunion de travail de décembre 2009 étaient déjà disponibles Le Rwanda est le seul pays jugé susceptible de se conformer au délai du mois de juin pour accéder aux financements du Programme Mondial pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (GAFSP) issu des décisions du G20 |
| Prêt pour l'Examen Technique avant septembre | Gambie, Bénin, Burkina Faso | Ouganda, Kenya, Éthiopie, Malawi, Tanzanie | Le GAFSP reconnaît l'examen technique indépendant du PDAAA parmi ses critères de sélection des programmes nationaux d'investissement dans l'agriculture susceptibles d'être financés. Cinq (5) pays de la CEDEAO ont tenu des Business Meetings en juin et leur cas sera examiné pour dans les délais d'octobre 2010 pour l'accès aux financements Le budget total du GAFSP s'élève à 1,5 milliards de dollars US, dont 65% sont destinés à l'Afrique. |

20. **État de l'investissement et de la mobilisation des ressources** : Dans le cadre de la mise en œuvre du PDAAA, la Commission de la CEDEAO, seule CER à avoir signé un convention régionale PDAAA, a affecté ses propres ressources au financement du plan quinquennal à hauteur de 150 millions de dollars (soit 16% du coût total du plan). Dans cette enveloppe, 30 millions de dollars proviennent du budget affecté aux programmes agricoles pour l'année 2010. Les partenaires au développement ont répondu à cet engagement de la CEDEAO, notamment l'Espagne qui a dégagé une enveloppe de 240 millions d'euros sur trois ans dont les deux tiers ont déjà été décaissés par l'entremise de la Banque Mondiale. Les États Unis ont affecté 150 millions de dollars US à l'appui aux programmes régionaux de mobilisation pour l'année budgétaire 2010. Le financement de l'Agriculture par les états africains eux-mêmes dans le fil de l'engagement de 10% de Maputo est en augmentation avec 10 pays qui ont atteint cet objectif de 10% et neuf qui en sont proches avec des taux de 8 à 10% (2009). Ils étaient moins de 5 en 2005.

21. **Expérience post-Convention**: Dans le cadre du Partenariat pour la Pêche en Afrique, le Programme Pilote pour l'Afrique de l'Ouest travaille à l'émergence d'activités pilotes destinées à alimenter son propre processus mais aussi son principal produit, la Stratégie globale de réforme de la pêche africaine (CAFRS). Ce projet s'inscrit dans l'appui à d'importants investissements de la Banque Mondiale dans le secteur de la pêche au Ghana et en Sierra Leone. Ces deux pays bénéficient de deux investissements étroitement liés de l'IDA représentant 90 à 100 millions de dollars. 57,8 millions de dollars US supplémentaires ont été accordés au Ghana et à la Guinée Bissau par la Banque Mondiale (52 millions de dollars), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM - 4 millions de dollars US) et le Partenariat pour les Pêches Africaines (1,8 millions de dollars US) dans le cadre de première phase du Programme Ouest-africain de Développement de la Pêche.

22. Les investissements sont stratégiques à trois égards pour le NEPAD: (a) le NEPAD mène le jeu en définissant les politiques ainsi que le cadre réglementaire et le mode de

gestion qui régissent les investissements dans le secteur de la pêche ; (b) ils appuient l'alignement de la pêche dans le cadre du PDAAA en permettant à celle-ci de contribuer plus efficacement et plus durablement à la réalisation de l'objectif de 6% de croissance annuelle et de sécurité alimentaire dans les deux pays et (c) il s'agit d'un soutien essentiel pour les pays qui ont finalisé leur convention PDAAA en vue de l'élaboration de programmes d'investissement dans le secteur de la pêche.

23. Des leçons importantes émergent du travail effectué au Ghana et dans l'ensemble de la CEDEAO, notamment celles-ci : (i) la contribution du PAF a été essentielle pour attirer les investissements financiers de la Banque Mondiale ; (ii) le rôle actif et important du PAF dans la mobilisation de l'expertise locale pour la formulation du programme d'investissement qui a amélioré l'appropriation locale des programmes (comparée aux cas dans lesquels la Banque Mondiale à assume toute seule l'élaboration des programmes) et le renforcement des capacités dans les pays récipiendaires ; (iii) la contribution du PAF a permis de réduire le temps nécessaire au déroulement du cycle de développement des programmes de 18 à 6 mois. Le PAF est financé par le Royaume Uni de Grande Bretagne à travers le DFID à hauteur de 10 millions £.

24. **Valeur ajoutée pour la mise en œuvre du PDAAA/ signature des conventions nationales** : Les pays et les CER considèrent que le PDAAA est une partie intégrante des systèmes, plans et stratégies existants. Le PDAAA n'est pas une entreprise à cycle unique mais plutôt un outil qui doit évoluer pour devenir un manuel qui indique "comment faire". Par conséquent, les pays traduisent la valeur ajoutée que constitue le PDAAA dans les systèmes, stratégies et programmes nationaux. Parmi les effets positifs essentiels que génère la mise en oeuvre du PDAAA dans un pays, on peut citer les suivants :

- a) les pays se rallient plus volontiers à l'analyse, la planification et l'examen des stratégies et des programme basées sur des informations concrètes, ce qui produit des programmes d'investissement de qualité ;
- b) les pays accèdent à des outils et mécanismes localement acceptables, ce qui permet une plus grande ouverture, une analyse plus publique et inclusive des politiques et une plus grande propension des états à engager un dialogue entre partenaires égaux avec les institutions non étatiques ;
- c) des relations améliorées et franches entre les pays et les partenaires au développement. Le processus de mise en oeuvre du PDAAA a aussi largement contribué à instaurer un cadre et des priorités nationales autour desquels l'harmonisation et la coordination de l'aide au développement peuvent s'effectuer ;
- d) les pays mettent en oeuvre des actions de suivi et d'évaluation des résultats, auxquels se relie des systèmes de responsabilité mutuelle.

25. (a) assurer un niveau de capacité, avec la qualité requise, suffisant pour stimuler et faciliter/coordonner la mise en oeuvre du PDAAA ainsi que les compétences nécessaires au travail d'analyse. Le continent aura rapidement besoin, surtout à l'échelle des pays, d'accroître les capacités disponibles pour le PDAAA et l'agriculture ; et (b) élaborer un mécanisme, une politique habilitante et un environnement physique (infrastructures) susceptible d'accroître l'investissement direct privé local et étranger.

RECOMMANDATION:

Le Conseil Exécutif est invité à soutenir la concrétisation de la mise en œuvre du PDAAA à travers les Programmes nationaux d'investissement dans l'agriculture et la sécurité alimentaire qui constituent la suite de la signature des conventions. Jusqu'à présent, 18 pays africains ont signé une Convention PDAAA et la 6^{ème} Plateforme du Partenariat pour le PDAAA s'est réunie à Johannesburg en avril 2010. L'esprit de partenariat y a été réaffirmé.

INFRASTRUCTURES***Programme pour le Développement des Infrastructures en Afrique (PDIA)***

26. Eu égard à la nouvelle configuration de l'APCN et au mandat qui lui est associé, il est absolument nécessaire d'engager la CUA à une coopération effective avec l'Agence en ce qui concerne la planification, le développement et la mise en œuvre au niveau régional et continental des programmes et projets d'infrastructures

27. **Efforts conjoints de l'Agence du NEPAD et de la Commission de l'UA :** A cet égard une mission a été entreprise en février au siège de la CUA à Addis Abéba en Éthiopie pour rencontrer le département des Infrastructures et de l'Énergie. L'objectif de la mission a été atteint en ce sens que les deux parties sont parvenues à une communauté de vues en ce qui concerne leurs responsabilités respectives et à développer un programme de travail conjoint. La rencontre a été très fructueuse et a eu pour résultat une liste de **Projets prioritaires conjoints CUA/NEPAD d'infrastructures pour 2010-2015** tirée du PAA et un engagement à entreprendre des consultations régulières, une mission conjointe de mobilisation de ressources et un format de rapports coordonnés en matière de programmes et de projets pour le continent.

28. **Bâtir des partenariats:** Pour rationaliser ses activités et assurer une coordination et une collaboration efficaces dans l'exécution des programmes et projets, l'Unité Infrastructures a conclu un protocole d'accord que le Secrétaire exécutif a signé avec le Forum africain pour la réglementation des services publics (AFUR) en mars 2010. L'AFUR est une initiative née de la clause 110 du Document Cadre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Il a pour but de créer et de promouvoir la coopération entre les régulateurs des services publics du continent afin de soutenir la croissance et le développement socioéconomique en Afrique. Il intervient principalement dans le domaine de la régulation des infrastructures (communications, énergie, transport, eau et assainissement). La collaboration AFUR/APCN vient renforcer les partenariats déjà existants en matière de développement des infrastructures en Afrique.

29. Afin de continuer à jouer un rôle moteur dans la pleine mise en œuvre de la déclaration de Yamoussoukro et de promouvoir un transport aérien sûr et efficace sur le continent, et au delà de leur contribution aux programmes et politiques qui régissent le sous secteur de l'aviation, l'APCN et la CAFAC ont approuvé un protocole d'accord qui sera bientôt signé. L'APCN assistera la CAFAC dans la mobilisation des ressources pour le développement de l'aviation civile en Afrique et dans l'exercice de sa nouvelle mission d'agence d'exécution de la DY. Dans le cadre de sa collaboration avec la CAFAC, le NEPAD a joué un rôle essentiel dans la préparation des Documents de travail africains qui

ont été présentés à la Conférence de haut niveau sur la sécurité de l'OACI du mois de mars 2010. L'Agence du NEPAD travaille aussi avec la SADC pour lever des fonds à travers l'IPPF-NEPAD qui serviront à financer le SADC-COSCAP (Cooperative Development of Operational Safety and Continuing Airworthiness Programs – Regional aviation safety and airworthiness office).

30. Conférence du NEPAD sur le Transport et les Infrastructures: Devant l'impressionnante quantité d'informations recueillies au cours du premier Sommet sur le Transport du NEPAD en 2009, un recueil des résultats du Sommet est en train d'être élaboré. En outre, la préparation du second Sommet est sur les rails. Une lettre d'accord a été signée par les deux parties organisatrices (APCN et Cape Media) en vue de la tenue de ce Sommet. D'ailleurs, le succès du premier Sommet ainsi que l'intérêt qu'il avait suscité font que cette deuxième réunion a été intitulée **Sommet du NEPAD sur le Transport et les Infrastructures**, afin de tenir compte de l'ensemble des secteurs concernés, notamment les TIC, l'énergie, l'eau et l'assainissement.

31. Ce second Sommet réunira les ministres africains chargés du transport et des infrastructures, des chefs d'entreprises, des décideurs, des experts des secteurs concernés pour débattre de questions essentielles liées au développement des infrastructures et à l'investissement. Au cours des trois journées que dureront les travaux, une table ronde sur l'investissement donnera à l'APCN/CUA l'opportunité de présenter des programmes et projets aux partenaires potentiels pour financement ou investissement. Des Prix d'Excellence dans le domaine du Transport et des Infrastructures seront aussi décernés au cours du Sommet.

32. Capacitation du secteur de l'eau et de l'assainissement : En mai 2010, l'Agence du NEPAD et Water Aid (une ONG intervenant dans le secteur de l'eau et de l'assainissement ayant son siège au Royaume Uni) ont convenu en principe de soutenir mutuellement leurs programmes respectifs pour le développement du secteur de l'eau et de l'assainissement en Afrique. Water Aid a accepté de fournir à l'Agence du NEPAD un consultant pour une courte durée afin de l'aider à développer et mettre en œuvre ses programmes et en retour, l'APCN envisage d'accueillir le programme d'activités de Water Aid pour l'Afrique australe dans sa Cellule Infrastructures. Les deux parties ont en outre décidé de collaborer étroitement dans la mise en place de programmes et projets régionaux et continentaux en matière d'eau et d'assainissement sur la base d'un protocole d'accord qui devrait bientôt être signé.

33. Capacité institutionnelle pour l'infrastructure du NEPAD : A la suite de la décision du 14ème Sommet de l'UA, la nouvelle Agence du NEPAD a entrepris des consultations avec la Banque Africaine de Développement (BAD) afin que cette dernière contribue à sa mise en situation de capacité d'exécution de sa nouvelle mission, en particulier en ce qui concerne la coordination de la mise en œuvre du PDIA après 2012. Ainsi, une mission d'identification de projet a été envoyée par la Banque à Midrand en Afrique du Sud, du 25 au 30 avril 2010, pour procéder à la délimitation du champ du projet d'appui aux capacités propose pour l'Agence du NEPAD. Il a été convenu une initiative d'appui aux capacités de l'Agence du NEPAD d'un montant de 5 millions de dollars US sur une période de 3 à 5 ans, inscrite dans un Aide Mémoire NEPAD/BAD qui a été signé et

échangé par les deux parties dans une première étape et qui définit les “actions à suivre” qui seront entreprises par chacune d’elles.

34. **Troisième Revue du Plan d’action à court terme (PACT)** : Eu égard à la nécessité de faire le bilan des acquis de l’exécution du PACT, l’Agence du NEPAD, en collaboration avec la BAD, a lancé un troisième exercice de revue du programme après celui de 2004. L’objectif de la revue est de vérifier l’impact des divers projets PACT sur l’amélioration des infrastructures régionales de développement depuis le lancement du NEPAD en 2002. Ainsi, des projets de rapports de revue de la mise en œuvre régionale ont été préparés pour chaque CER et une réunion consultative des acteurs devrait avoir lieu en août 2010 à Midrand en Afrique du Sud pour permettre la validation des conclusions et recommandations des consultants.

35. **Programme pour le Développement des Infrastructures en Afrique (PDIA)** : Il a été entériné par la 14ème Conférence de l’UA à Addis Abeba en février 2010. Les objectifs du PDIA sont triples: a) établir un Cadre Stratégique pour le développement de programmes et projets d’infrastructures prioritaires régionaux et continentaux (transport, énergie, transfrontalières et TIC) basés sur des politiques sectorielles saines ; b) concevoir un programme de développement des infrastructures sur 20 ans (2010-2030) ; et c) préparer une stratégie et des processus de mise en oeuvre des programmes et projets de développement prioritaires. En tant que membre des structures de direction du PDIA, l’Agence du NEPAD s’est engagée à Tunis en mai 2010 en faveur d’une acceptation de la candidature de la Facilité Africaine de l’Eau au statut de membre du Comité de pilotage du PDIA. Cette candidature a été entérinée au vu de la part significative de la Facilité dans le financement des études sectorielles du PDIA. Le contrat concernant les études sectorielles a été attribué à la SOFRECO de la France pour un montant de 7,7 millions d’euros le 20 avril 2010 et les études ont commencé le 20 mai 2010. Le rapport d’études devrait être prêt à la mi-2012.

36. **Réunions du Comité exécutif de la Commission et de la Commission ministérielle e-Africa** : La transformation du Secrétariat du NEPAD en une APCN a rendu nécessaire l’intégration de la Commission e-Afrique (CeA) dans les nouvelles structures et procédures et par extension, dans le cadre plus général de la gouvernance de la Commission de l’Union Africaine. A cet effet, une réunion des structures de direction de la CeA, le Comité exécutif et la Commission ministérielle, s’est tenue du 7 au 9 juin 2010 à Dakar, accueillie par le gouvernement du Sénégal. Cette rencontre a été une occasion d’examiner les structures de gouvernance, les questions liées au personnel, et les conséquences de la Décision de la 14ème Conférence de l’UA pour la CeA. A la fin des trois journées de travail, une résolution a été prise et un communiqué a été publié par la Commission Ministérielle approuvant l’intégration de la gouvernance de la CeA dans le giron de la Conférence des Ministres africains responsables des TIC. Dans les faits, la direction au quotidien, la direction stratégique et le personnel de la Commission sont formellement transférés auprès de l’Agence du NEPAD et placés sous le contrôle direct du Secrétaire exécutif de celui-ci. **En conséquence, il est proposé que la Commission e-Afrique soit remplacée par le Programme e-Afrique du NEPAD, vecteur de la mise en œuvre pour le secteur prioritaire TIC du NEPAD.**

37. **Initiative câble sous-marin pour les infrastructures TIC du NEPAD: L'un des deux programmes phares de l'Agence du NEPAD est l'initiative du câble sous-marin en fibre optique UHURUNET.** L'un des objectifs de ce projet inspiré par le NEPAD est de faciliter la connectivité en bande large entre les pays africains d'une part et entre l'Afrique et le reste du monde d'autre part à travers le projet ACE (Africa Coast to Europe) dirigé par le consortium du même nom (France Telecom/Orange/ Baharicom. En tant qu'actionnaire important de Baharicom, l'Agence du NEPAD, en la personne de son Secrétaire exécutif a assisté à la signature de l'Accord de construction et de maintenance (à Paris le 5 juin 2010. Le projet doit être finalisé avant la fin de l'année 2012.

Recommandation

Le Conseil exécutif est invité à entériner l'intégration de la Commission e-Afrique du NEPAD dans l'Agence du NEPAD et d'en adopter la nouvelle dénomination : Programme e-Afrique du NEPAD.

Sciences et Technologie

Plan d'action africain consolidé en matière de sciences et technologies (PAC)

38. **Lancement du Réseau africain d'expertise en biosécurité - 9 avril 2010 à Ouagadougou, Burkina Faso:** Le Réseau africain d'expertise en biosécurité (ABNE) a été conceptualisé et créé par le Bureau de la Science et de la Technologie de l'UA/NEPAD d'alors en novembre 2007. Il a été approuvé en mai 2008 par le Conseil ministériel africain sur la science et la technologie avec pour mandat de promouvoir la science et la technologie pour le développement de l'Afrique. ABNE est un réseau continental de services de biosécurité dont le premier centre a été établi au Burkina Faso. Ce centre est devenu opérationnel et a débuté ses activités en octobre 2009 après que ses principaux agents aient terminé une formation spécialisée au MSU (Michigan State University). Les objectifs généraux du Réseau sont de renforcer les capacités des régulateurs africains et de contribuer à bâtir des systèmes de biosécurité fonctionnels en Afrique. Il offre son expertise dans une large gamme de composantes de la biosécurité, notamment la sécurité de l'environnement, la sécurité des aliments, l'impact socioéconomique, la formulation des politiques et les aspects juridiques. A travers ses services, le réseau fournit aux régulateurs africains et aux décideurs les connaissances et les compétences qui leur permettent de prendre des décisions éclairées dans toutes les questions liées à la biosécurité et aux biotechnologies.

39. **Le lancement de ABNE :** La cérémonie de lancement a eu lieu à Ouagadougou au Burkina Faso le 9 avril 2010 en présence du Secrétaire exécutif de l'APCN. La cérémonie a été présidée par le vice-ministre chargé de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, M. Maxime Somé. Le discours inaugural a été prononcé par le Ministre de l'Environnement, de la Science et de la Technologie du Ghana, Mme Sherry Ayittey.

Recommandation

Le Conseil exécutif est invité à prendre note du lancement officiel de Réseau africain d'expertise en biosécurité en tant que centre régional du NEPAD à Ouagadougou au Burkina Faso et élément essentiel de la mise en oeuvre du Plan d'action africain consolidé pour la Science et la Technologie

EDUCATION ET FORMATION
Deuxième décennie de l'Éducation en Afrique

40. Au cours de la période que couvre ce rapport, le programme sectoriel Éducation et Formation a promu le développement des ressources humaines pour les infirmières et les sage-femmes en Afrique à travers des négociations avec le gouvernement de la Tanzanie pour le déploiement d'infirmières et de sage-femmes diplômées dans les zones rurales grâce à l'utilisation de dispensaires mobiles. En outre, l'APCN a soumis des requêtes au gouvernement suédois pour le financement d'un atelier qui permettra de finaliser le programme d'études post universitaires en Foresterie. Le projet de Centre régional de mathématiques, sciences et technologie fait l'objet d'efforts soutenus auprès des gouvernements de l'Afrique du Sud et du Gabon afin de les amener à prendre en charge la mise sur pied dudit centre au Gabon. En matière de formation des enseignants par l'apprentissage ouvert à distance, des propositions (Angola, République Démocratique du Congo) de financement de la mise en œuvre ont été soumises au Fonds de la Renaissance Africaine en Afrique du Sud. L'Éducation et la Culture restent des priorités pour l'APCN qui a identifié l'Éducation artistique comme domaine d'intervention essentiel pour quatre CER : la SADC, la CAE, la CEEAC et la CEDEAO, conformément à la feuille de route de l'UNESCO en matière d'Éducation artistique.

Recommandation

Le Conseil exécutif est prié de prendre note des progrès en cours dans l'exécution du programme sectoriel Éducation de l'UA/NEPAD.

COMMERCE ET ACCES AU MARCHÉ

41. L'un des principaux champs d'activité de l'Unité Commerce, Industrie et Investissement du NEPAD au cours de cette période a été **l'Infrastructure Qualité**. Dans le cadre de sa fonction de mobilisation de ressources, elle a produit et diffusé une publication avec un financement de la Preferential Trade Bank (PTB). Le NEPAD est en train de mettre en place un programme d'infrastructure de la qualité qui permettra à tous les organes continentaux chargés de la gestion des organismes de normalisation de travailler ensemble et de bénéficier d'effets de synergie. L'infrastructure qualité permettra aussi à ses organes d'être en prise avec les systèmes internationaux de normalisation afin que les biens et services produits sur le continent africain puissent accéder au marché mondial. Au niveau continental, l'APCN travaille avec l'ORAN (Organisation régionale africaine de normalisation), AFRIMETS (Système africain de métrologie); et la Coopération africaine en matière d'accréditation (AFRAC) qui en est à ses premiers pas. Le lancement du African Accreditation and Testing est prévu pour la fin du mois de septembre 2010. L'infrastructure qualité servira à permettre à toutes ces entités de collaborer entre elles et avec les organismes nationaux et sous régionaux. Elle permettra aussi de rationaliser l'impact sur le commerce des diverses réglementations techniques et des législations qui régissent les organismes de régulation.

42. **Projet d'infrastructures Afrique/Corée du Sud:** L'Agence du NEPAD joue un rôle actif dans cette initiative de l'Institut Coréen de Stratégies de Développement (KDS). Ainsi, le NEPAD a contribué à la visite effectuée par une équipe de 18 experts en Tanzanie, en Zambie, en RDC, en Angola, au Mozambique, en Namibie et en Afrique du Sud à la

recherche de projets d'investissement dans les secteurs du transport et l'énergie. L'Agence assure le suivi des résultats de la Conférence coréenne sur l'infrastructure et l'énergie en Afrique qui s'est tenue à Séoul en décembre 2009. Des projets d'infrastructures en Angola, en RDC, en Afrique du Sud, en Namibie, en Zambie et en Tanzanie sont en train d'être promus auprès d'investisseurs coréens. Une conférence panafricaine d'investissement est prévue après la Coupe du Monde de Football, en septembre 2010 pour en assurer le suivi.

Recommandation

Le Conseil exécutif est invité à prendre note des projets liés au commerce, en particulier à la mise en place de systèmes de normes, de contrôle, d'accréditation et de métrologie destinés à promouvoir le commerce inter et intra-africain.

SANTE

Stratégie du NEPAD en matière de santé

43. Au cours de la période couverte par ce rapport, l'accent a été mis sur la consolidation des projets et la préparation du socle sur lequel sera fondée la nouvelle phase de l'activité conformément au mandat de l'Agence du NEPAD en vue de l'expansion de l'impact du NEPAD sur la Santé en Afrique.

44. **Ressources humaines pour la Santé** : Le Secrétariat a continué à jouer un rôle majeur dans la prise en charge de la crise de la main d'œuvre dans le secteur de la Santé en Afrique. Au niveau mondial, le NEPAD reste présent au sein Conseil d'Administration de l'Alliance Mondiale pour les personnels de santé et contribue à la préparation du forum de l'Alliance qui se tiendra à Bangkok et qui aura un impact important sur les suites de la crise des personnels de santé dans le monde. La Plateforme africaine pour les ressources humaines dans la santé que préside le NEPAD a réalisé des progrès importants et envisage une grande consultation africaine au cours du dernier trimestre de l'année en cours, bien que le financement n'en soit pas acquis. L'étude qui dresse le profil des besoins des écoles de médecine de l'Afrique sub-saharienne a été effectuée et le rapport est en train d'être finalisé. L'information qu'elle contient guidera les actions qui seront menées. Le NEPAD mettra ce travail à profit, notamment à travers les membres du groupe d'experts de l'enseignement de la médecine qui aideront l'OMS et le PEPFAR à porter à une plus grande échelle la nouvelle formation des médecins et infirmiers, conformément à l'engagement du PEPFAR à former 100 000 nouveaux professionnels de la santé en Afrique. La gestion des connaissances concernant les personnels de la santé communautaire se poursuit aussi et un document sera présenté à cet égard au cours de la conférence internationale sur le SIDA.

45. **Industrie pharmaceutique** : L'activité du NEPAD dans ce domaine s'effectue dans le cadre du Plan de production pharmaceutique de l'UA. Le projet de consolidation de l'harmonisation de l'enregistrement des médicaments mis en œuvre conjointement avec le NEPAD Science et Technologie progresse de manière satisfaisante. Le NEPAD coordonne le consortium qui soutient le projet et qui est composé de l'Organisation Mondiale de la Santé, de la Fondation Bill et Melinda Gates et de la Fondation Clinton ainsi que du DfID. Les CER sont chargés de l'exécution sur le terrain dont le renforcement des capacités dans les pays constitue une forte composante. Le soutien à l'élaboration des propositions par les CER existe et la première proposition, développée par la Communauté de l'Afrique de l'Est

et ses pays membres a été finalisée. Celles des autres CER avancent à un autre rythme. Le financement mis à disposition par les bailleurs est conséquent et les efforts requis sont faits pour maintenir l'implication de multiples acteurs dans le projet. Les informations collectées concernent notamment l'impact de l'absence d'harmonisation dans l'accès aux produits pharmaceutiques. En ce qui concerne la seconde piste de travail, le transfert de technologies pour la production pharmaceutique en Afrique, une réunion élargie du Comité technique du Plan de production pharmaceutique de l'Union Africaine a examiné le rapport sur l'innovation pharmaceutique et l'outil de soutien aux pays en la matière. Les versions finales du rapport et de l'outil ont été publiées et le financement de la phase pilote de la mise en œuvre de l'outil a été identifié. Les pays qui seront concernés sont en train d'être choisis.

46. **Recherche, gestion des connaissances et plaidoyer** : La proposition relative à un partenariat destiné à renforcer la gouvernance de la recherche en matière de santé en Afrique a fait l'objet d'un premier financement et on s'achemine vers une mise en œuvre dans des pays pilotes. La création de centres africains d'expertise est en préparation. La recherche de synergies entre les initiatives de Renforcement des Systèmes de Santé (RSS) et l'Initiative pour la santé mondiale (ISM) se poursuit tout comme la collecte d'informations relatives aux OMD liées à la santé en Afrique.

Recommandation

Le Conseil exécutif est invité à prendre note des progrès substantiels fait par l'Agence du NEPAD, avec le soutien de ses partenaires, dans la mise en œuvre du Plan de production pharmaceutique de L'UA.

GOVERNANCE ET ADMINISTRATION PUBLIQUE

47. Dans le cadre de la promotion de son programme sur la Gouvernance, l'Agence du NEPAD travaille avec la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) et la CEDEAO en ciblant particulièrement l'Ouganda et le Ghana. La 36ème réunion du Comité de Pilotage du NEPAD et la 11ème réunion du Forum du Partenariat pour l'Afrique qui se sont toutes deux tenues à Addis Abéba en Novembre 2008 avaient recommandé que le Secrétariat du NEPAD conçoive un programme destiné à appuyer la mise en œuvre des éléments socioéconomique des Programmes nationaux d'action des pays ayant déjà été examinés par le MAEP.

48. Après une série de consultations, l'Unité de programme NEPAD/MAEP Ouganda a présenté une proposition dans le cadre du programme **post-revue** suggérée, intitulé **“Appui aux pays MAEP pour la mise en œuvre des PNA (Plans d'action nationaux)”**. Ce document relève les contraintes que connaît l'Ouganda en matière de ratification et d'internalisation de normes et codes ainsi que la nécessité d'un travail d'éducation civique et de sensibilisation. L'Ouganda va entreprendre un examen complet de la Charte Africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance pour la diffuser et sensibiliser au maximum les Ougandais, notamment les parlementaires avec l'espoir de les faire procéder à sa ratification. Il a été souligné que qu'il s'agit d'une activité prioritaire essentielle pour l'Union Africaine, l'APCN et les CER. Le gouvernement allemand, à travers le BMZ/GTZ apporte son soutien financier au lancement de ces activités sur les trois prochaines années.

Des discussions sont aussi en cours avec la CEA, le PNUD et l'Institut des Etudes de Sécurité (ISS) pour identifier des possibilités d'action commune.

49. La cellule Gouvernance du NEPAD a également encouragé les parties prenantes à prévenir la violence électorale et à instituer la bonne gouvernance avec le Center for International Politics & Innovation de Carnegie Mellon University et le Ghana Center for Democratic Development (CDD) qui ont organisé une conférence internationale aux États Unis du 22 au 24 mars 2010. Cette conférence a recommandé que l'on adopte des principes fondamentaux pour l'organisation des élections et que l'on reconnaisse que les élections sont un processus et non un événement. La nécessité de la mise en place de normes minimum et d'un cadre juridique qui régit les élections et soit conforme à la Charte Africaine de la Démocratie, des Élections et, Sur la base de la Charte, le nouvel organisme et éventuellement la Carnegie Mellon University travailleront avec l'APCN pour favoriser une adoption universelle de la Charte.

Recommandation

Le Conseil exécutif est invité à prendre note des progrès réalisés dans l'exécution de la directive de la 36^{ème} réunion relative à la mise en œuvre post-MAEP des Programmes nationaux d'action par l'Agence du NEPAD.

Genre

Fonds espagnol/NEPAD en faveur de l'autonomisation des femmes africaines

50. Progrès dans **la mise en œuvre du second cycle du Fonds et du Plan NEPAD/Espagne** : L'État espagnol a pour l'heure décaissé 10 millions d'euros dans le cadre du Fonds NEPAD/Espagne dont l'objectif est de contribuer à autonomiser les femmes africaines en leur fournissant les ressources financières qui leur permettront de réaliser leur potentiel économique, de créer de la richesse et de contribuer à la réalisation des OMD, en particulier l'OMD 3.

51. Actuellement, l'Agence du NEPAD travaille à la mise en œuvre du **programme Incubateurs commerciaux pour les femmes africaines entrepreneurs (BIAWE) dans les CER**. L'objectif du BIAWE est de financer des projets pilotes d'incubation d'entreprises dans les deux CER choisis pour la phase pilote, le COMESA et la CEDEAO avec un budget d'1 millions d'euros. Sur la base de cette expérience, le plan sera déployé dans les cinq autres CER. Pour ce qui concerne le COMESA, un protocole d'accord a été signé par l'APCN et le COMESA en mai 2010 au moment où le projet était présenté à la 4^{ème} réunion des ministres chargé du Genre et des questions féminines. qui a pris la décision de débiter l'identification des femmes entrepreneurs et des institutions partenaires. Par la suite, des consultations techniques ont eu lieu au mois de juin avec le COMESA, FEMCOM et InfoDev – la consultation a créé les conditions propices à la mise en œuvre réussie du projet et un plan de travail, des lignes d'orientation et des termes de référence détaillés et cadrés dans le temps pour l'étude de base ont été formulés. InfoDev - une initiative de la Banque Mondiale basée en Afrique du Sud consacrée à l'incubation d'entreprises contribuera à la diffusion des enseignements tirés de cette expérience en Afrique et dans le monde. L'idée de la création d'un Comité consultatif du BIAWE est envisagée. Le second projet pilote d'incubation de femmes entrepreneurs sera mis en place dans la région de la

CEDEAO. La note conceptuelle du projet BIAWE a été envoyée à la CEDEAO par le programme Genre du NEPAD pour examen.

52. **Informations sur les activités du Fonds - Un nombre croissant de femmes et de jeunes filles formées à des métiers économiquement viables** tels que les TIC, la tannerie, la couture, la boulangerie, la restauration et la maçonnerie. Au total, 2379 personnes dont 359 hommes ont été formés au Kenya, en Namibie et en Éthiopie. La distribution des domaines d'intervention est la suivante :

- **Création d'opportunités d'emploi à travers des partenariats public/privé** : 72 personnes accèdent à des emplois rémunérés en Gambie, en Éthiopie et au Kenya;
- **Accroître la création d'activités génératrices de revenus pour les femmes à travers** l'aide aux activités de transformation de produits agricoles (45 machines), le microcrédit (53 groupements féminins), formation à la gestion d'entreprise (600 femmes entrepreneurs au Kenya, au Mali, en Namibie, en RDC, en Angola et au Mozambique). Par exemple, un campement de tourisme a été créé par les femmes d'une petite communauté sur l'île d'Inhaca au Mozambique. 3 voyages touristiques en provenance d'Afrique du Sud y ont déjà été organisés ;
- **Aide à l'agriculture pour stimuler la production et favoriser la sécurité alimentaire** : 7456 femmes (notamment des groupements féminins) en Gambie et au Malawi ont reçu des intrants agricoles (engrais et semences) pour accroître leur production par exemple ;
- **Recherches relatives à des questions concernant les femmes entrepreneurs**: 9 études ont été menées en Éthiopie et au Sénégal sur les contraintes qui pèsent sur les femmes entrepreneurs pour éclairer l'élaboration des programmes et des politiques. Par exemple, grâce à un projet de recherche consultative, "Enat Bank", une banque pour les femmes a été créée ;
- Mise en place de systèmes de microcrédit au Kenya (240), au Libéria (300), en Angola, au Niger (30 groupements féminins), au Sénégal, au Ghana (5), en Sierra Leone (1), qui ont permis aux femmes d'accéder au crédit pour créer de petites entreprises ;
- 360 femmes et hommes ont reçu une formation d'éducateurs communautaires pour la prévention du VIH Sida ;
- Sensibilisation à la violence basée sur le genre (VBG) et création de mécanismes de prise en charge (1637 femmes et 271 hommes formés pour la sensibilisation et la prévention de la VBG au Kenya et en Namibie, construction de deux (2) refuges au Libéria. En Angola, 308 femmes et hommes ont été sensibilisés par leur participation à la campagne "16 journées de lutte contre les violences domestiques". Au Cap Vert où le Fonds soutient le Plan national contre les violences domestiques des campagnes ont été lancées à la radio et à la télévision et 25 hommes ont été formés pour le plaidoyer de l'engagement des hommes et des jeunes. Au Cap Vert, le Fonds soutient le Plan national de lutte contre la violence domestique. Des campagnes dans les media ont été lancées et 25 hommes ont été formés au plaidoyer pour l'engagement des jeunes et des hommes dans la campagne « Ruban blanc contre la violence basée sur le genre ».

- Soutien à l'Éducation pour le maintien de filles à l'école : 310 élèves dans 30 écoles primaires et les populations environnantes concernés par des plans d'amélioration scolaire pour traiter les contraintes qui pèsent sur les jeunes filles dans les écoles au Malawi ;
- Acquisition de compétences pour les leaders dans le secteur privé et la société civile :
- 300 femmes chefs d'entreprise formée au leadership et à l'entrepreneuriat au Mali, 120 femmes dirigeantes de la société civile formée au leadership et à la gestion en Afrique du Sud ;
- Aide sociale dans le contexte de la reconstruction post conflit : 145 femmes des camps de réfugiés dans les zones rurales du Burundi ont reçu des couvertures et des matelas et 540 femmes appartenant à des ménages ultrapauvres ont reçu des vêtements, des produits alimentaires (haricots, riz), des bassines et du savon
- Capacité d'utilisation des TIC :
- Fossé Numérique (70 jeunes filles formées en informatique et TIC au Niger et 3 groupements de femmes rurales en Ouganda ;
- Participation des femmes à la gestion des ressources naturelles : 5000 femmes mobilisées au Rwanda pour le reboisement dans des zones protégées autour du Parc national des volcans (773 650 arbres plantés) ;
- Plaidoyer dans les questions liées aux femmes :
- Représentation des femmes dans les organes et processus de décisions publiques, réformes constitutionnelles, Droits de l'Homme et restauration de la paix (projet de manuel juridique en soutien à l'application du Protocole Africain relatif aux Droits des Femmes dans les pays qui ont ratifié ce texte, campagnes de sensibilisation et de communication en matière de Droits des Femmes en Angola) ; et
- l'audit du Fonds NEPAD-Espagne a été commandé. Ses conclusions seront utiles et seront communiqués au prochain Comité de Pilotage du NEPAD.

53. **Deuxième appel à propositions** : au mois de juin 2009, le gouvernement espagnol a renouvelé son engagement pour une période de cinq ans qui permettra d'assurer la réalisation et la pérennisation des acquis de l'autonomisation des femmes africaines. L'APCN et l'agence espagnole de coopération au développement AECID ont échangé des recommandations sur les documents techniques du second appel à propositions qui serviront de base pour une gestion améliorée du Fonds et pour la réalisation de l'objectif ultime de maximisation de l'impact des activités du Fonds. La prochaine réunion du Comité de Pilotage du Fonds NEPAD-Espagne est prévue au mois de septembre 2010. Il faut rappeler que le dernier Comité de Pilotage du Fonds avait décidé d'élargir sa composition avec l'entrée d'un représentant des CER et d'une femme éminente.. Le mandat du représentant des CER sera exercé sur la base du principe de rotation.

54. **Réseaux, communication et apprentissage** : Pour consolider le partenariat NEPAD-Parlement panafricain, l'Unité Genre de l'APCN, en collaboration avec le Programme Agriculture du NEPAD a engagé le dialogue avec la Commission permanente du Parlement panafricain concernant l'intégration de la dimension Genre dans le PDAAA. Le rôle essentiel que pourrait jouer le Parlement panafricain en la matière a été identifié. Sur cet élan, la Commission Genre, Famille Jeunesse et Handicapés a demandé à recevoir le programme Genre de l'APCN. au cours de sa session qui se tiendra les 2 et 3 août 2010,

dans le cadre du dialogue permanent avec l'APCN. En outre, l'Unité Genre a organisé un panel de discussion en marge de la réunion de la Commission du Statut des Femmes à New York afin de créer le dialogue entre des bénéficiaires du Fonds et des experts sur certains points essentiels identifiés dans l'évaluation Pékin+ 15. Les résultats de ces discussions seront utilisés pour affiner les stratégies d'intervention de l'Unité Genre du NEPAD. Les résultats de ces discussions seront utilisés pour affiner les stratégies d'intervention de l'Unité Genre du NEPAD. Le programme Genre était aussi représenté à la Conférence régionale consultative de l'Africa Wide Campaign (AWC), campagne africaine menée pour mettre fin à la violence à l'encontre des femmes et des jeunes filles organisée par le Bureau régional de l'UNIFEM en Afrique australe en avril 2010 à Johannesburg et y a présenté l'action de l'APCN.

Recommandation

Le Conseil exécutif est invité à prendre note du lancement à venir du deuxième appel à propositions du Fonds NEPAD-Espagne. L'APCN et l'AECID ont convenu du contenu de la Proposition et des lignes directrices relatives aux critères détaillés de sélection. L'audit du Fonds base sur ces critères de sélection a été commandé.

DEVELOPPEMENT DES CAPACITES

Cadre stratégique de développement des capacités (CSDC)

55. Le Cadre Stratégique de Renforcement des Capacités du NEPAD qui est le premier outil régional intégré de l'Afrique avec des priorités clairement définies en matière de renforcement des capacités pour le continent a été entériné par la 14ème Conférence de l'UA en février 2010. En conséquence, le programme de renforcement des capacités du NEPAD a pris l'attache de nombre d'acteurs africains, d'institutions spécialisées et de partenaires au développement pour les impliquer dans le processus de mise en oeuvre. Ces partenaires se sont félicités de la mise en place du CSRC en tant que cadre régional unique et complet pour le renforcement des capacités en Afrique et partie intégrante du nouveau paradigme du RC. Face aux contraintes de capacité de l'Afrique, le CSRC requiert une approche innovante et des niveaux de réponse plus élevés, avec l'apport de compétences multiples, une transformation des attitudes et des systèmes ainsi que des investissements à long terme et un leadership fort au niveau politique et technique.

56. Des progrès considérables sont en train d'être faits par le programme RC du NEPAD et des étapes essentielles ont été franchies sur la voie de la mise en oeuvre du CSRC, notamment :

57. **Partenariat pour la mise en oeuvre du Cadre Stratégique de Renforcement des Capacités (CESF)** : Au cours de ces cinq derniers mois, l'Agence du NEPAD a entrepris le dialogue avec le PNUD, la CEA et l'Institut de la Banque Mondiale en vue d'une action collective en matière de RC, en ciblant particulièrement les institutions africaines essentielles, notamment les CER. Les partenaires appuieront la mise en oeuvre du CSRC et s'en serviront comme outil de référence dans leurs interventions en matière de renforcement des capacités en Afrique. Dans le cadre de ce processus, **le Groupe de pilotage continental du Renforcement des capacités** créé par le NEPAD a été officiellement lancé en marge de la 1ère Réunion régionale africaine sur l'EA, la CSS et le RC qui s'est tenue du 2 au 5 mars 2010 à Pretoria. Le Groupe de pilotage est présidé par le Secrétaire exécutif du NEPAD. Il est composé de représentants de pays africains, d'institutions africaines de renforcement de capacités, de partenaires au développement,

notamment le Co-Président du groupe de travail sur l'efficacité de l'aide de l'OCDE/CAD représentant. Le Groupe a recommandé l'élaboration d'un plan opérationnel quinquennal pour le CSRC qui guidera les actions de RC en Afrique. Il a aussi suggéré que le mécanisme de mise en œuvre de l'APCN reconnaisse la place centrale du RC en Afrique en s'attaquant frontalement au problème des capacités de conception de politiques publiques, d'exécution des programmes par les CER et en promouvant les résultats du développement en général.

58. Dialogue/sensibilisation aux niveaux régional et mondial sur le CDSF par le biais de la coopération Sud-Sud : Dans le cadre de la préparation de l'Événement de haut niveau de Bogotà en mars 2010, le NEPAD, à travers le groupe de travail de l'OCDE/CAD sur l'efficacité de l'aide (GT-EFF), a collaboré avec des pays africains essentiels (Afrique du Sud, Ghana, Tanzanie, Cameroun et Mozambique) et a convoqué conjointement avec le National Treasury de l'Afrique du Sud la 1^{ère} Réunion régionale africaine consacrée à l'efficacité de l'aide (EA), à la Coopération Sud-Sud (CSS) et au Renforcement des Capacités (RC). Le Vice-Ministre des Finances de l'Afrique du Sud, M. Nhlanhla M. Nene, et le Secrétaire exécutif de l'Agence du NEPAD, le Docteur Ibrahim Assane Mayaki ont eu l'honneur des discours inauguraux et le Co-Président du Groupe de travail de l'OCDE/CAD sur l'efficacité de l'aide et conseiller économique du Ministre de la coopération internationale de l'Égypte, le Dr. Talaat Abdel-Malek a présidé les travaux.

59. La réunion de Pretoria a demandé une architecture de l'aide plus équitable dans laquelle les intérêts et les besoins de l'Afrique, notamment l'utilisation et le renforcement des systèmes propres aux pays, la responsabilité mutuelle et les principes essentiels actions prioritaires inscrits dans la Déclaration de Paris et le Programme d'Action d'Accra seraient en pointe. Elle a souligné la nécessité d'un changement de paradigme de l'efficacité de l'aide à l'efficacité du développement s'appuyant sur un partenariat égalitaire et basé sur le "respect, la confiance et la responsabilité mutuelle"; il y a lieu de définir les implications pour le développement de l'Afrique et de concevoir des mécanismes novateurs pour rehausser les capacités de CSS. La réunion a convenu des messages essentiels et des actions à entreprendre suivants :

- Importance de l'ouverture d'un dialogue inclusif et d'un engagement avec les différentes parties pour le renforcement de l'utilisation des systèmes nationaux pour l'EA ;
- Mise en œuvre du nouveau CSDC adopté par l'UA/NEPAD comme instrument politique régional intégré pour le renforcement des systèmes nationaux pour le dialogue Politique et la mise en œuvre du PAA (Plan d'action d'Accra) ;
- Institutionnaliser la participation des pays partenaires au niveau régional en créant une plateforme africaine pour l'EA/CSS/RC pour l'efficacité du développement qui soit dirigée par les pays partenaires africains et coordonnée et animée par les institutions régionales telles que l'Agence du NEPAD qui est l'organe technique de l'UA ;
- La Déclaration de Paris et le Programme d'Action d'Accra sur l'EA demeurent les points d'entrée essentiels sur lesquels l'Afrique doit s'engager de manière constructive ;
- L'Afrique doit poser les bases d'un développement durable à travers des stratégies claires et ayant des effets mesurables et trouver les synergies nécessaires entre l'EA, la CSS et le RC ;

- Un changement de paradigme dans les relations liées à l'aide est nécessaire afin d'assurer un partenariat et un dialogue véritables sur la base de l'égalité, l'accent étant mis sur les priorités établies par les pays ;
- Le consensus que la Coopération Sud – Sud demeure un mécanisme prometteur à formaliser dans l'élaboration des politiques publiques. Toutefois, cela nécessite une intégration constante du développement des capacités au sein des interactions Sud – Sud.

60. **Dialogue mondial et recueil d'informations relatives à la CSS et au RC : Évènement de haut niveau de Bogotà (24 au 26 mars 2010):** L'Agence du NEPAD a continué à mobiliser la région Afrique autour des questions liées à la CSS et au RC avec pour repère l'Évènement de haut niveau de Bogotà. Sous la direction stratégique du Secrétaire exécutif de l'APCN et les auspices de l'Équipe de projet CSS, le NEPAD a consolidé son rôle et ses responsabilités de coordinateur pour la région Afrique. La rencontre de Bogotà a constitué pour l'Afrique une opportunité de faire connaître son point de vue sur toutes ces questions et de se préparer à engager un dialogue entre partenaires égaux avec le Nord pour promouvoir une vraie réforme de l'architecture actuelle de l'aide et de la coopération au cours du IVème Forum de haut niveau sur l'EA de Séoul en 2011 La présence de l'APCN à Bogotà a effectivement rehaussé la visibilité et le leadership du NEPAD en matière de RC à travers le CSRC, et a permis de montrer que l'apport de la CSS pouvait être positif et durable. Les 28 descriptions de cas élaborées à partir du mois de septembre 2009 sous l'égide du NEPAD font partie de ce corpus d'informations qui objectivent l'apport qui peut résulter de la pratique de la CSS pour l'amélioration et le passage à l'échelle des politiques publiques.

61. A la tête de la région Afrique, le Secrétaire exécutif du NEPAD a prononcé un discours devant la session plénière sur le thème « *Southern-led Learning Architecture* » et a présidé la table ronde IV sur "Les mécanismes émergents de la CSS et du RC". L'Évènement de haut niveau a attiré quelque 350 participants en provenance du Sud et des partenaires internationaux. 120 personnes ont participé à la table ronde IV. Globalement, le message issu de l'Évènement est que l'appropriation, l'innovation, le suivi et l'évaluation des expériences menées et la pérennisation sont vitaux pour la consolidation des mécanismes de CSS et de RC. Les cadres régionaux tels que le CSRC et le MAEP constituent des exemples uniques et innovants d'apprentissage entre les régions. Bogotà a aussi permis de renforcer la position de coordinateur confiée à l'Agence du NEPAD pour la mise en place de la plateforme africaine pour l'EA, la CSS et le RC qui est envisagée.

62. Ce travail de mise en place de plateformes régionales sous l'égide de l'Équipe mondiale de projet sur la CSS sera ainsi effectué en Afrique par l'Agence du NEPAD à l'instar de la Banque Asiatique de Développement en Asie et de la Banque Inter américaine de Développement et de l'Organisation des États Américains en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ces organisations composent le nouveau Comité de Pilotage de l'Équipe de projet sur la Coopération Sud-Sud. Les descriptions de cas recueillies lors de la première phase seront approfondies et deviendront des études de cas concrets et contribueront à édifier une base de connaissances et à faire savoir ce qui marche et ce qui ne marche pas dans les échanges Sud-Sud. Le programme de renforcement des capacités du NEPAD restera un contributeur essentiel dans ce travail.

Recommandation

Le Conseil exécutif est invité à prendre note du rôle de coordination dévolu à l'Agence du NEPAD dans la mise en place de la Plateforme africaine pour l'efficacité de l'aide, la coopération sud-sud et le renforcement des capacités et à l'approuver. Eu égard à la nécessité impérieuse de mettre en place un programme cohérent et intégré de RC, en particulier en relation avec les CER, l'Agence du NEPAD, le PNUD, la CEA, IBM, ACBF et le GTZ travaillent conjointement pour l'exploitation optimale des ressources et de l'intérêt des partenaires pour le RC avec, dans l'esprit, la consolidation des efforts faits autour du CSRC porteur de la vision africaine des besoins du continent. L'accent sera mis en particulier sur le renforcement des capacités des CER.

COMMUNICATION ET POPULARISATION DU NEPAD

63. Le travail d'information et de communication de l'Agence du NEPAD a produit des résultats positifs au cours de la période que couvre ce rapport avec la finalisation d'une Stratégie de Communication conforme au nouveau mandat de l'Agence, la restructuration de l'équipe de communication (dans le cadre d'une restructuration interne plus large du NEPAD) et la mise à jour du site internet du NEPAD qui est devenu un véritable portail de gestion de l'information sur le NEPAD.

64. Ainsi, la cellule de communication a mis l'accent sur le re-développement, la finalisation et le déploiement d'une stratégie de communication transitoire. Le premier acte-clé de ce processus a été posé le 8 juin 2010, avec une discussion sur les manières innovantes de communiquer autour de l'activité et de la marque du NEPAD. Il convient aussi de noter les efforts en cours pour diffuser des messages essentiels liés au nouveau mandat et à la performance de l'Agence du NEPAD. Il s'agit entre autres d'entretiens effectués avec des praticiens des media, en particulier ceux du continent et de la diaspora. Ainsi, ceci a permis la refondation et l'utilisation d'une base élargie de contacts media notamment des media locaux et internationaux. De ce fait, les entretiens programmés entre des agents du NEPAD et certains grands media et journalistes en Afrique et au delà ont produit les effets désirés, à savoir une meilleure communication autour de la mise en œuvre du NEPAD. En outre, les expositions du NEPAD sont devenues l'un des piliers de beaucoup de rencontres régionales et mondiales liées au développement et même de la Coupe du monde football en Afrique du Sud. Ces expositions montrent et promeuvent le travail qu'effectue le NEPAD et s'inscrivent dans la ligne du processus qui va projeter une image positive de l'Afrique à travers des messages spécifiques tout en démontrant sans relâche la pertinence d'un programme de développement de l'Afrique mené par l'Afrique pour les Africains.

65. Il faut ajouter que l'Agence a continué à réaliser des progrès dans des initiatives à forte publicité comme le Manuscrit de Tombouctou et le projet culturel en cours destiné à assurer la préservation et la protection de manuscrits anciens au Mali et la création du Fonds africain du patrimoine mondial au Conseil d'administration duquel l'APCN siège. L'Agence du NEPAD a coordonné le travail des parties prenantes et s'est vu confier la mission de superviser divers projets financés par le Fonds. Le NEPAD a également participé avec succès à la réunion des points focaux de la communication du Mécanisme

régional de coordination des Nations Unies en juin 2010 à Dakar au Sénégal. Cette manifestation a rassemblé des experts des différentes thématiques de communication du MRC pour dégager des stratégies en vue d'une meilleure communication faire connaître le mandat de L'agence du NEPAD. En ce qui concerne les communications en ligne, la marque NEPAD et des informations régulières sur l'action du NEPAD sont à présents accessibles à travers les sites de réseaux sociaux comme Facebook et Twitter ou sur www.nepad.org. Une page de blogs NEPAD va également être lancée sous peu.

Recommandation

L'Agence du NEPAD invite le Conseil exécutif à prendre note du travail stratégique qui est en cours et des progrès effectués dans la finalisation de la stratégie de communication et de plaider pour le mandat de la nouvelle Agence du NEPAD, ainsi que des efforts déployés pour appuyer la Stratégie de gestion des connaissances proposée, avec le soutien technique de la CEA et d'autres institutions partenaires.

PARTENARIATS

66. Les partenariats autour du programme du NEPAD sont en train d'être consolidés à travers diverses actions et mesures avec un accent particulier mis sur le soutien aux programmes institutionnels et sectoriels. Parmi les actions importantes qui ont été menées, on peut citer le 14ème FPA et les préparatifs en vue du 15ème Forum, la signature d'accords de partenariat et de protocoles d'accords pour favoriser une meilleure mise en oeuvre du NEPAD, et l'évaluation des engagements pris dans le cadre du partenariat G8-Afrique.

67. Le processus du FPA continue de susciter une forte participation africaine. L'Agence du NEPAD a activement participé aux travaux du 14ème Forum du partenariat pour l'Afrique à Toronto au Canada les 28 et 29 avril 2010. Le Forum de Toronto a débattu des principaux thèmes relatifs aux progrès de l'Afrique sur la voie de la réalisation des OMD et aux partenariats régionaux. A cet égard, l'Afrique et ses partenaires pour le développement ont réaffirmé leur ferme engagement à réaliser les OMD en mettant l'accent sur la nécessité de l'action des deux côtés du partenariat pour accélérer les progrès et sur l'importance dans ce contexte du Sommet sur la revue des OMD. Il a encouragé la participation à ce sommet au plus haut niveau. Si des progrès significatifs ont été faits par beaucoup de pays sur le chemin de la réalisation des OMD, le Forum de Toronto a tout de même exprimé sa crainte de voir l'Afrique dans son ensemble échouer en ce qui concerne certains objectifs si les tendances actuelles se maintiennent. Les conditions économiques récentes dues aux effets cumulés des crises des prix des combustibles et des denrées alimentaires d'une part et des crises mondiales économique et financière, ont été identifiées comme source des difficultés que rencontre l'Afrique dans la réalisation de certains OMD. Elles ont ralenti les progrès vers les OMD de manière générale. la santé maternelle et infantile et la sécurité alimentaire.

68. Le 14ème FPA a discuté des principaux problèmes, contributions et attentes de l'Afrique dans la perspective des grands sommets régionaux et internationaux qui doivent se tenir d'ici au mois de septembre 2010, notamment les sommets du G8 et du G20 en juin, le 15ème Sommet de l'Union Africaine en juillet et le Sommet de Revue des Objectifs du Millénaire pour le Développement en septembre 2010. Il s'est félicité des résultats du 14ème Sommet de l'UA qui s'est tenu en janvier -février 2010, en particulier de la décision essentielle relative à l'intégration UA-NEPAD et à la création de l'Agence de Planification et

de Coordination du NEPAD. Le FPA a pris note des priorités identifiées par les dirigeants africains et des résultats de la réunion des Ministres africains des finances, du plan et du développement économique organisée par l'UA et la CEA en mars 2010 à Lilongwe au Malawi et de la réunion des ministres du G8 chargés du développement qui s'est tenue du 26 au 28 avril 2010 à Halifax au Canada. Il a été informé par le Canada de l'état de la préparation des sommets du G8 et du G20.

69. Concernant les partenariats régionaux, la SADC et la CEEAC ont présenté leurs activités et le Forum s'est félicité des efforts réalisés par l'UA-NEPAD et les institutions régionales pour assurer la coordination et l'harmonisation des activités continentales et régionales et renforcer l'intégration régionale et s'est engagé à assurer le même niveau de coordination dans la coopération à tous les niveaux. Eu égard à la nécessité d'insuffler de l'énergie à l'intégration régionale, le Forum a pris note des progrès considérables qui ont été faits dans la promotion de la croissance économique et du bien public au niveau régional par la prévention et la gestion des conflits, la promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance et des Droits de l'Homme et par l'adoption de programmes et politiques macroéconomiques de convergence. Le FPA a appelé l'Afrique et ses partenaires pour le développement à poursuivre leur soutien aux initiatives programmatiques régionales africaines, notamment la mise en œuvre du Plan d'Action pour l'Afrique de l'UA-NEPAD (2010-2015) dont le but est d'approfondir l'intégration régionale et continentale.

70. Les préparatifs du 15ème FPA qui se tiendra en Afrique sont déjà en cours. Les Co-présidents du FPA se sont rencontrés à Paris le 4 juin 2010 et ont examiné les questions suivantes en vue de ce Forum : Suivi des engagements du partenariat dans le cadre de l'examen mutuel de l'efficacité du développement (EMED) de l'OCDE-CEA ; Information sur les activités du Groupe consultatif sur le financement du changement climatique ; et suivi des OMD. La 15ème session examinera les suites du Sommet de revue des OMD, l'EMED (respect des engagements, résultats et priorités pour l'avenir) et s'intéressera aux problèmes auxquels l'Afrique sera demain confrontée en ce qui concerne les OMD. Les principaux résultats des sommets du G8, du G20 et de l'UA ainsi qu'une présentation de la Corée du Sud sur les perspectives du Sommet du G20 de novembre 2010 seront également au menu.

71. En ce qui concerne la directive du 14ème Sommet de l'UA, la CUA et l'Agence du NEPAD ont collaboré pour l'élaboration du rapport d'évaluation des engagements du partenariat G8-Afrique qui doit être présenté au Sommet du G8 à Muskoka du 25 au 26 juin 2010. La CUA et l'Agence ont ainsi co-accueilli la table ronde du 31 mai 2010 qui a réuni des membres du Comité de Pilotage du NEPAD, des représentants d'institutions africaines et mondiales et de la société civile pour discuter des paramètres de l'avenir du partenariat G8-Afrique. Dans ce même contexte, un rapport sur l'état du secteur de l'agriculture a été rédigé avec l'appui de la FAO. Ces documents qui ont été mis à la disposition du Comité de Pilotage ont en fait constitué un résumé de 10 années d'un partenariat avec le G8 qui remonte à la première rencontre au niveau des Chefs d'État à Okinawa en 2001 et qui s'est poursuivi à Gênes, à Kananaskis puis à L'Aquila en 2009. La CUA-APCN sont reconnaissants envers Oxfam-Royaume Uni, le PNUD, et la CEA pour l'appui technique et financier qu'ils ont offert dans ce processus qui devrait servir à assurer le suivi de la responsabilité mutuelle qui caractérise la coopération G8-Afrique. Les résultats du G8 de Muskoka sont en cours d'évaluation au sein de l'Agence.

72. En outre, au cours de la période que couvre ce rapport, l'Unité Partenariats a facilité la négociation et la signature de plusieurs protocoles d'accord et conventions de subvention avec des institutions partenaires comme la CEA, l'Institut des Études de Sécurité, le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le World Wildlife Fund (WWF); le Power Institute of East and Southern Africa (PIESA) et avec le gouvernement du Burkina Faso au sujet du siège du Centre régional ABNET du NEPAD. La collaboration entre le NEPAD et la CEA est particulièrement importante.

73. La visite officielle du Sous secrétaire général des Nations Unies M. Abdoulie Janneh à L'Agence du NEPAD en avril 2010 lui a redonné de l'élan. Le point culminant de cette visite a été la signature d'un protocole d'accord renouvelé entre l'APCN et la CEA et l'élaboration d'un programme de travail conjoint qui met l'accent sur l'appui à la mise en œuvre des programmes du NEPAD compte tenu du nouveau mandat de l'Agence et du rôle de la CEA dans le Mécanisme régional de coordination (MRC). Globalement, le système des Nations Unies continue à fournir un appui opportun et approprié au NEPAD à travers nos relations avec le PNUD, le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, le PNUE et d'autres institutions. Le Secrétaire exécutif du NEPAD entretient aussi des contacts avec des partenaires stratégiques tels que la Banque Africaine de Développement dans le but de renouveler leur engagement en vue d'une plus grande cohérence de l'aide à la mise en œuvre du NEPAD, programme socioéconomique phare de l'Union Africaine.

74. En outre, parmi les récentes activités de partenariat, on peut citer l'engagement du NEPAD dans des processus mondiaux tels que le Forum pour la Coopération en matière de Développement qui s'est réuni à Helsinki en juin 2010 pour concevoir un nouveau cadre de coopération dans le contexte d'évolution des structures de la gouvernance mondiale, les travaux préparatoires et les contributions au rapport CEA-OCDE 2010 de l'Examen mutuel de l'efficacité du développement dont la publication est prévue en septembre 2010 et la Conférence de Bologne sur "l'Afrique : 53 pays, une Union" organisée par l'ancien Premier Ministre italien Romano Prodi en mai 2010.

Recommandation

Le Conseil exécutif est invité à prendre note des résultats essentiels des travaux du 14^{ème} FPA concernant en particulier les progrès de l'Afrique dans la réalisation des OMD, les partenariats régionaux et l'évaluation des engagements du partenariat G8-Afrique pris au cours du G8/dialogue avec l'Afrique de Muskoka au Canada.

Agence du NEPAD

Midrand, Afrique du Sud

Juin 2010

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

2010-07-27

Report of the Chairperson of the NEPAD Heads of State and Government Orientation Committee (HSGOC)

African Union

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/9109>

Downloaded from African Union Common Repository